



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL **1^{ER} MARS 2023, À 19 H 30**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2023

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1. VACANCES ESTIVALES 2023 – DÉPÔT DE LA LISTE DE VACANCES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

4.2. PÉRIODE ESTIVALE 2023 – HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET HORAIRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL

4.3. RÈGLEMENT NUMÉRO 567-5 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 567 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX - ADOPTION

4.4. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER 2023 – DÉPÔT DE LA LISTE FINALE

4.5. GESTION DE LA BARRIÈRE SITUÉE AU DÉBARCADÈRE MUNICIPAL – SAISON ESTIVALE 2023 - ENTENTE

4.6. DÉBARCADÈRE MUNICIPAL – PONT ALBERT-CHARTIER – TARIFICATION DES VIGNETTES POUR LA SAISON ESTIVALE 2023 - ADOPTION

4.7. SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC – OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION DE MATAWINIE – BUDGET 2023 - ADOPTION

4.8. REQUÊTE DES RÉSIDENTS DE LA PORTION NON MUNICIPALISÉE DE LA RUE SELANDER – ENTRETIEN HIVERNAL

4.9. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE – ÉVALUATION DES OPTIONS POSSIBLES – ROUTE 131 – SECTEUR DU GOLF DE SAINT-JEAN-DE-MATHA (ENTRE LA ROUTE 347 ET LE GOLF)

4.10. LOT 5 712 208 - CESSIION D'UN TERRAIN À LA MUNICIPALITÉ (MATRICULE 0327-55-4138)

4.11. LOT 5 712 689 - CESSIION D'UN TERRAIN À LA MUNICIPALITÉ (MATRICULE 0324-10-6225)

4.12. RÈGLEMENT NUMÉRO 593 AYANT POUR EFFET DE CRÉER UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE ET AFFECTER LES SOMMES NÉCESSAIRES – AVIS DE MOTION

4.13. RÈGLEMENT NUMÉRO 593 AYANT POUR EFFET DE CRÉER UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE ET AFFECTER LES SOMMES NÉCESSAIRES – DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

5. CORRESPONDANCE

5.1. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

5.2. DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA AU 28 FÉVRIER 2023

6. FINANCES ET COMPTABILITÉ

6.1. COMPTES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2023 – ADOPTION



7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
- 7.2. POLITIQUE SALARIALE, D'EMBAUCHE ET DE FORMATION POUR LES POMPIERS DE LA MUNICIPALITÉ - MODIFICATION
- 7.3. POSTES DE POMPIER À TEMPS PARTIEL – CONFIRMATION D'EMBAUCHES
- 7.4. POSTE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL – EMPLOYÉ NUMÉRO 22-0580 - DÉMISSION
- 7.5. OFFICIERS ÉLIGIBLES - NOMINATIONS
- 7.6. PLAN DES MESURES D'URGENCE – ACQUISITION DU LOGICIEL ET DE L'APPLICATION STRATJ - AUTORISATION

8. TRANSPORT, TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

- 8.1. EMPLOYÉS SAISONNIERS – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
- 8.2. HORTICULTURE – ACHAT ET PRÉPARATION DES JARDINIÈRES, POTS ET BACS – SAISON ESTIVALE 2023
- 8.3. ACQUISITION DE RADARS PÉDAGOGIQUES AFIN DE SENSIBILISER LES AUTOMOBILISTES AUX LIMITES DE VITESSE - AUTORISATION

9. HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1. RÈGLEMENT NUMÉRO 591 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 798 871 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 598 871 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE SUR LES RUES ARCHAMBAULT ET MORIN ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 200 000 \$ DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT NUMÉRO 573 – ADOPTION
- 9.2. STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE – ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ – INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU
- 9.3. RÈGLEMENT NUMÉRO 594 AYANT POUR OBJECTIF DE RÉGIR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE EN VUE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE ET VISANT À RÉGIR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES COMPTEURS D'EAU EN VUE DE MESURER LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE DES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS – AVIS DE MOTION
- 9.4. RÈGLEMENT NUMÉRO 594 AYANT POUR OBJECTIF DE RÉGIR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE EN VUE DE PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DE LA RESSOURCE ET VISANT À RÉGIR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES COMPTEURS D'EAU EN VUE DE MESURER LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE DES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
- 9.5. NETTOYAGE DES PUISARDS – OCTROI DE CONTRAT
- 9.6. STATION D'ÉPURATION ÉDOUARD – ACQUISITION D'UN ÉCHANTILLONNEUR – AUTORISATION
- 9.7. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION
- 9.8. OFFRE DE SERVICE – LES SERVICES EXP INC. – ÉTUDES GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DE SITE – RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES RUES ARCHAMBAULT ET MORIN - AUTORISATION

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 10.1. PERMIS DE CONSTRUCTION – DÉPÔT DU RAPPORT DU MOIS DE FÉVRIER 2023



- 10.2. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE TENUE LE 13 FÉVRIER 2023
- 10.3. DEMANDE DE PERMIS PIIA – LOT 5 861 392, CHEMIN DE LA BELLE-MONTAGNE – 9524-52-8663
- 10.4. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 861 392, CHEMIN DE LA BELLE-MONTAGNE – 9524-52-8663
- 10.5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 101, 2^E AVENUE DU PIED-DE-LA-MONTAGNE – LOT 5 861 820 – 9721-74-1308
- 10.6. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1321, CHEMIN HÉROUX – LOT 5 862 201 – 9625-56-1538
- 10.7. DEMANDE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE – 1026, CHEMIN DE LA BELLE-MONTAGNE – LOT 5 861 502 – 9722-10-8038
- 10.8. DEMANDE DE PERMIS PIIA – 190, RUE LAURENT – LOT 5 711 964 – 0221-21-6320
- 10.9. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 190, RUE LAURENT – LOT 5 711 964 – 0221-21-6320
- 10.10. RESSOURCES HUMAINES – POSTE D'INSPECTEUR (TRICE) EN URBANISME – EMBAUCHE
- 10.11. RÈGLEMENT NUMÉRO 491-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 491, RELATIF À L'ÉPANDAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ (DÉJECTIONS ANIMALES) – ADOPTION
- 10.12. RÈGLEMENT NUMÉRO 502-84 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 502, AFIN DE CRÉER LA ZONE RB-4 AUX DÉPENS D'UNE PARTIE DE LA ZONE CM-2 – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT
- 10.13. RÈGLEMENT NUMÉRO 505-12 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PIIA NUMÉRO 505, AFIN DE RETIRER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 505 – ADOPTION
- 10.14. RÈGLEMENT NUMÉRO 592 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE – ADOPTION

11. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

- 11.1. RÉSEAU BIBLIO – CONTRIBUTION ANNUELLE 2023
- 11.2. PROGRAMME DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS DE SPORT, LOISIR ET CULTURE - MODIFICATION

12. VARIA

- 12.1. RÉSERVATION DU TERRAIN DE BALLE – LIGUE DE BALLE ST-JEAN-DE-MATHA – SAISON ESTIVALE 2023

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE